

67

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVIII^e Volume.
N^o 17. — Mai 1900.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1900

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq-Dumesnil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemijn, secrétaire-général.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Morel, Vantroys et Guillemot. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Testard, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.
CREIL. — Président : M. Vice-Prés. : MM. Coquatix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : Délégué : M. Grouas.
CREPY-EN-VALOIS. — Président : M. Chopinet. V.-Présidents : M. Petit. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.
GOUVIEUX (Sous-Section). — Président : M. Vice-Présidents : MM. et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. et Bex.
LA CHAPPELLE-EN-SERVAL. — Présid. : M. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celor. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'APICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

CONCOURS DE FLEURS, FRUITS ET LÉGUMES

LE DIMANCHE 17 JUIN

Dans l'ancienne église Saint-Frambourg.

ENTRÉE GRATUITE

Les demandes devront être adressées à M. le Secrétaire-Général, au moins huit jours avant la date du Concours.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 MAI 1900.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

Sont admis membres de la Société :

M. CHEVAUX (René), à Barbery,

Et M. ZOLICOFFER, jardinier chez M^{me} Messin, villa des Aulnes, à Gouvieux.

M. le Président dit qu'il a un douloureux devoir à remplir, en faisant part de la mort de M. Bourbonneux, membre perpétuel ; il rappelle les services qu'il a rendus comme juré, dans les différents concours ou expositions, son caractère toujours gai et accueillant. Sur la demande de la famille il n'a pas été prononcé de discours à ses obsèques.

XVIII^e VOLUME. — N^o 17. — MAI 1900.

Le président annonce également la mort de M. Desjardin, plombier, membre de la Société.

L'assemblée s'associe aux paroles de son président, et envoie à ces deux familles ses compliments de condoléances.

La correspondance comprend :

1° Les procès-verbaux de séances des Sections de Pont et de Nanteuil.

2° Les observations météorologiques des mois de mars et avril, faites dans la commune de Borest, par notre dévoué collaborateur, M. Lavallée, instituteur.

3° Lettre de M. Testard, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, et annonçant l'envoi d'une notice sur la branche chiffonne du pêcher, qui se trouve reproduite dans le présent Bulletin ; des remerciements lui sont adressés.

4° Lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis demandant, au nom de M. le Ministre de l'Agriculture, l'envoi mensuel du Bulletin.

5° Circulaire de la Société centrale d'horticulture du Nord, informant la Société que son siège se trouve actuellement dans l'ancienne Faculté des sciences, rue des Fleurs, à Lille.

6° Les catalogues et prix-courants suivants : Accessoires horticoles, de Tissot, 31, rue des Bourdonnais, Paris ; — Chrysanthèmes, de André Charmet, à Lyon, et de Ballet frères, à Troyes. — Clôtures et Grillages, de Philippon, 209, rue Saint-Antoine, Paris ; — Graines, de Henri Caron, rue Flatters, à Amiens.

M. le Professeur annonce qu'il a reçu de M. Oudin, fabricant et marchand d'engrais chimiques à Crépy-en-Valois, 50 kilog. d'engrais pour le jardin d'expériences. — Remerciements.

Il est ensuite procédé à la nomination de la Commission d'organisation du concours du 17 juin : MM. TIRLET, CAVAILLIER, VAILLANT, POUILLARD et BOUFFETIER en sont nommés membres.

M. le Président dit ensuite que ce serait le moment de

s'occuper de la destruction des guêpes, et cite l'exemple de M. Deslandes fils qui, en offrant une indemnité de 0,50 cent. par nid qui lui sera signalé, est ainsi arrivé, avec le concours des enfants des écoles, à en détruire des quantités, et il invite les propriétaires à l'appliquer dans la mesure du possible. Pour cette destruction, plusieurs moyens sont indiqués qui paraissent tous bons. M. Pecquet emploie le godron ; M. Loizeau conseille le pétrole, ou encore le soufre ; on en met autour du nid, on l'allume et on le couvre ensuite avec une cloche de jardin, les guêpes sortent de leur nid et se trouvent asphyxiées ; M. Pouillard l'huile ; M. Davesne les détruit avec de l'acide sulfurique. On n'a donc que l'embarras du choix.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

La leçon de M. le Professeur a eu lieu à une heure, au jardin de la Société.

Apports en séance :

Par M. GRISON : Cinq boîtes d'Asperges offertes pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

Par M. PRÉVOST : Trois potées de Lilas blanc et deux Cactus bien en fleurs. — *Mention très honorable.*

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1900

Le jeudi 26 avril 1900, à trois heures et demie de relevée, à l'École des Garçons de Nanteuil, la Section cantonale de la Société d'horticulture s'est réunie sous la présidence de M. D-lépine, vice président.

Présents au Bureau : MM. Delépine, vice-président, et Grélez, secrétaire.

La séance commença aussitôt par la leçon du mois : *Le Greffage*, que M. Lozet fit devant 24 élèves de l'Ecole des Garçons de Nanteuil.

M. Delépine remit 24 jetons de présence à M. Lozet. M. Grélez lui en avait remis 24 au mois de mars.

La séance a été levée à quatre heures et quart.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1900

PRÉSIDENCE DE M. BRASSART, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte, à trois heures, par la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adoptée.

Étaient présents : MM. Brassard, vice-président; Vinet, secrétaire; Danguillaume, Hennequin (Ed.), Hennequin (Eug.), Knuss et Riby.

La Commission a examiné les apports; il a été accordé une *mention très honorable* à M. HENNEQUIN (Eug.), pour un lot de Poires et Pommes parfaitement conservées, et une *mention honorable* pour un lot de Primeurs, et la séance a été levée à quatre heures.

DE LA BRANCHE CHIFFONNE ET DU COCHONNET du Pêcher.

LE COCHONNET

Ce dard brindille à fruit par excellence ne doit jamais être taillé, puisque le seul œil de pousse qu'il possède est à son extrémité; enlever cet œil, ce serait supprimer l'unique appel de sève, et les fleurs si fécondes du bouquet ne manqueraient pas d'avorter en peu de temps.

La position du cochonnet nous indique un peu ce que nous devons faire de cette pousse rigide quand elle a donné ses fruits; comme il est toujours le fils inattendu du vieux bois, il apparaît tantôt sur le devant, tantôt sur les côtés, dans la ligne des coursonnes, quelquefois sur les derrières des branches quand celles-ci s'écartent un peu de la muraille.

Le bouquet de mai, qui a donné ses fruits et qui se trouve placé sur le devant de la branche, doit être impitoyablement tranché à la taille suivante; on ne laisse jamais rien sur les devants, sinon les bouquets de mai de l'année, la régularité de l'arbre exige que les devants restent libres et nus.

Même note pour les derrières.

Je suppose maintenant que le cochonnet qui a donné ses fruits se trouve sur les flancs de la charpente et sur la ligne des coursonnes. Qu'en doit-on faire?

Deux cas.

Si la branche de charpente est régulièrement garnie de ses coursonnes, tranchez-la sans pitié, c'est du bois inutile et gênant. Si la branche est nue à cet endroit, le cochonnet peut boucher un vide et donner une coursonne, circonstance favorable à coup sûr, puisque tous les soins doivent tendre à garnir de rameaux à fruits les flancs des branches de la charpente.

En pareille cas le cochonnet doit être traité comme une bonne branche et bien examiné pour savoir s'il porte ou non à la base un œil de remplacement. Si l'œil existe, taillez sur cet œil, afin d'avoir un rameau à la saison suivante. Si l'œil n'existe pas, je conseille de tailler un peu long le bouquet de mai, c'est-à-dire dans la pousse venue de l'œil terminal et à deux yeux sur le jeune bois. Cette taille allongée provoque quelquefois l'apparition d'un œil à la base du cochonnet, et le dard ainsi traité rentre naturellement dans la catégorie des bonnes branches.

Je ne viens pas dire par là que le résultat cherché est

peut supprimer sans dégarnir l'arête de la branche charpen-
tière.

Je pense que la brindille n'est pas aussi réfractaire qu'on
le pourrait croire aux soins intelligents de l'arboriculteur.
Inutile sur une branche garnie, on doit toujours la supprimer
impitoyablement; mais dès qu'elle peut boucher un vide, il
faut s'en emparer.

C'est une conquête de plus.

A. TESTARD,

Chevalier du Mérite agricole.

4 mai 1900.

SIMPLES NOTIONS D'HISTOIRE NATURELLE

Composition des Roches.

CARBONATE, SULFATE ET PHOSPHATE DE CHAUX

La chaux, c'est le calcaire des géologues, l'*oxyde de cal-*
cium (1) ou carbonate de chaux des chimistes.

Elle est très abondante dans la masse terrestre, forme des
montagnes entières et couvre des surfaces d'une étendue
considérable. Elle se rencontre en mélange avec d'autres
substances, en combinaison avec les différents acides : carbo-
nique, sulfurique, silicique ou phosphorique, et enfin, mais
rarement, à l'état pur, sous forme de fragments irréguliers
d'un blanc grisâtre. La chaux est caustique, âcre et brûlante;
elle détruit aisément les tissus organiques.

Les pierres lithographiques, les pierres et les moellons à
bâtir, l'albâtre, le gypse, les stalagmites, les stalactites, en un
mot toutes les substances désignées sous le nom de calcaires,
sont élémentairement constituées de cristaux ou sels de

(1) Métal blanc d'argent, dont l'existence fut signalée par Davy
en 1807.

toujours certain, j'ai pu constater qu'en effet bien souvent
l'œil refuse d'arriver où il est attendu.

Pour conclure, je dis ceci, je supprime le bouquet de mai
qui a rapporté, s'il est en avant de la branche ou tout à fait
en arrière; il faut encore le faire disparaître s'il est venu
dans les côtés entre deux coursonnes suffisamment rappro-
chées, mais il faut le garder s'il est né sur un flanc nu.

LA CHIFFONNE

La chiffonne est une irrégulière comme le bouquet de
mai. Elle naît sur le jeune bois comme lui sur le vieux.
Une petite femme maigrelette, grêle, agaçante, endiablée,
est une chiffonne, une chiffonnette, un petit chiffon, qui
aura donné par ressemblance son nom à la brindille qui
m'occupe en ce moment. Cette irrégulière vient à l'ombre et
dans les dessous, elle est garnie d'yeux floraux simples, et ne
porte, à l'exemple du cochonnet, qu'un œil de pousse à sa
pointe.

Cela veut dire tout de suite qu'on ne doit pas la tailler.

Quand elle est vraiment chiffonne et qu'elle ne porte pas
un œil de pousse à sa base, un certain nombre d'arboricul-
teurs aiment mieux la supprimer à la taille; d'autres la
palissent en place libre et tentent de provoquer par le pince-
ment un œil de remplacement à la base, en ne lui laissant
qu'un ou deux fruits.

Si l'espoir d'un remplacement se réalise et que les fruits
ne tiennent pas ou viennent mal, on rabat la branche en
vert tout de suite juste sur cet œil nouveau venu, qui ne
tarde pas à se développer.

Au cas où l'œil refuserait d'apparaître dans l'année, il faut
prendre patience et pousser la tendresse pour cette petite
irrégulière jusqu'à la deuxième année.

Ce traitement prolongé pendant deux et trois ans, dans
l'incertitude d'un résultat profitable, n'a lieu, bien entendu,
que pour les chiffonnes qui sont en bonne place et qu'on ne

chaux, qui sont connus sous les noms de *carbonate*, de *sulfate*, de *phosphate*, etc.

Les amas plus ou moins considérables, connus sous le nom de *tuf* ou *travertin*, sont constitués de *carbonate de chaux*.

Les roches gypseuses sont formées de *sulfate de chaux* cristallisé; les pierres qui les composent, soumises à l'action du feu, se délitent et s'affaissent en poudre et donnent le plâtre. Ces roches forment des bancs d'une grande épaisseur, notamment dans les environs de Paris. Le sulfate de chaux réside aussi en dissolution dans la plupart des eaux, surtout dans celle des puits qui traversent les terrains calcaires; ces eaux sont inutilisables pour l'usage culinaire et pour la blanchisserie. Les arrosages faits avec ces eaux nuisent au développement des plantes.

Les terres où ce sel domine, sont généralement infertiles, mais si l'on a le soin de les amender, ces terres s'améliorent et ne tardent pas à devenir favorables à la culture de la vigne et à celle des arbres à fruits à noyau. On a sur ce point de nombreux exemples; sans aller bien loin les chercher, nous citerons les collines qui bordent la Seine, à Meulan, Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Suresne, Epinay, Argenteuil, Montreuil, Bagnolet, etc., et plus près de nous encore, les coteaux Saint-Mard, à Dammartin, celui de Villevert, à Senlis, qui tout en étant très calcaires produisent des superbes fruits à noyau et des raisins vermeils.

Aucun sol n'est dépourvu de calcaires, mais la proportion de ces substances y est très variable.

C'est surtout sous la forme de poudre fine que les calcaires interviennent efficacement dans la nutrition des plantes, et on peut attribuer en partie à la différence d'état des terrains calcaires le fait du même degré de fertilité dans des terrains diversement riches en carbonate, sulfate ou phosphate de chaux.

Dans tous les cas, lorsque la proportion des sels de chaux dépasse 50 0/0 dans un terrain, il prend le nom de *terrain*

calcaire et jouit alors de propriétés spéciales, et doit être traité spécialement aussi.

Le *phosphate de chaux*, toujours associé à la *magnésie*, au fer, à l'alumine, est moins abondant que la chaux carbonatée. On le rencontre en grande masse, sous forme de roche ayant l'aspect de marbre brut, dans un petit nombre d'endroits, notamment à Logroban (en Espagne), à Arendal (en Norvège), à Greiner (Tyrol) et au Saint-Gothard. Il est assez abondant dans le nord de la France, aux environs de Lille, Bouvines, Amiens, Beauvais, Breteuil, dans les Ardennes et dans la Meuse.

On le trouve en gisements, sous forme de nodules, de grains, de rognons et en lits réguliers, dans les terrains crétacés et les sables verts. Il existe d'ailleurs en particules dans tous les terrains *paléozoïques* plus ou moins riches en coquilles fossiles et même dans les terrains *azoïques* qui, par leur décomposition, ont participé à la formation des sols cultivés; il n'est donc pas douteux qu'il existe dans tous les sols connus, d'autant plus que ce sel, on le sait, est un des principes essentiels des organes mous et solides de la structure animale. Les os, les muscles, le sang, le lait, l'urine, les excréments de l'homme et des animaux, notamment des oiseaux, en contiennent abondamment. Ainsi les guanos (excréments d'oiseaux marins) titrent de 15 à 40 0/0; les râpures de cornes, 33 0/0.

Les végétaux herbacés en contiennent aussi de notables proportions: les blés expriment à l'analyse environ 47 0/0 d'acide phosphorique; les pois, les haricots, environ 30 0/0.

Isolé, le *phosphate de chaux* est insoluble; mais il se dissout dans une eau chargée d'acide carbonique, de sel marin ou ammoniacal. Ces substances se rencontrant constamment dans les conditions ordinaires de la culture, puisque l'eau des pluies en est saturée, on comprend facilement comment le phosphate de chaux peut pénétrer dans l'organisme végétal.

Toutes les bonnes terres contiennent du phosphate de chaux en quantité variant de 0,08 0/0 à 1,75 0/0 (chiffres relevés des dernières analyses des terres de Forges-les-Eaux et Rouen)

Les terrains des maraîchers des environs de Paris en contiennent jusqu'à 2,640 0/0.

On a vu qu'à la chaux, dans les terrains, était toujours combinée la magnésie, avec qui elle a beaucoup de ressemblance et d'analogie.

Assimilée avec la chaux, la magnésie ou *magnesium* a été longtemps considérée comme nuisible à la végétation; cependant, les terrains magnésiens sont cultivés avec succès en Italie et en Angleterre, où l'on signale notamment le *lizard*, riches terres du domaine de Cornouailles, caractérisées par une forte dose de carbonate de magnésie. Dans le Languedoc, les meilleurs terrains renferment de 10 à 12 0/0 de magnésie.

Enfin la vallée du Nil, si renommée, contient aussi une forte proportion de magnésie.

La magnésie se rencontre encore dans les eaux de sources, sous forme de sulfate, d'azotate et de chlorure, mais toujours en combinaison avec la chaux.

Le carbonate de magnésie se rencontre rarement combiné en proportion égale ou à peu près avec le carbonate de chaux; il constitue alors des couches et des montagnes auxquelles on a donné le nom de *dolomie*; ces sortes de terrains sont alors défavorables à la végétation.

(A suivre).

LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

La Chlorose des arbres fruitiers et le Sulfate de fer. — Les Poiriers plantés dans les terres argileuses et froides sont, on le sait, souvent atteints par la chlorose ou jaunisse,

maladie physiologique qui entrave le développement de ces arbres et cause même souvent leur mort.

Il y a déjà longtemps aussi que l'on sait que le sulfate de fer peut rendre aux arbres malades leur vigueur normale et aux feuilles leur couleur verte. Mais les moyens d'appliquer les remèdes sont fort variables et l'on n'est pas encore bien fixé sur le meilleur mode de traitement. Je crois donc utile de porter à la connaissance des nombreux lecteurs du *Jardin* le résultat d'une expérience faite au printemps dernier au jardin fruitier de la ferme-école de l'Aude.

Deux Poiriers de la même variété (Beurré Clairgeau), vivant l'un près de l'autre depuis bientôt sept ans et très fructifères, étaient devenus chlorotiques dès l'âge de quatre ans. Chaque année, la maladie semblait faire des progrès et les deux arbres, devenus très faibles, avaient de la peine à mûrir dans de bonnes conditions les nombreux fruits qu'ils portaient.

Ayant appris par les journaux les heureux effets que le traitement du Dr Rassignier produisait sur les Vignes chlorosées, l'idée me vint de l'appliquer sur mes deux arbres fruitiers.

Dans un seau en bois, je versai trois litres d'eau dans lesquels je fis dissoudre 1 kilog. 200 de sulfate de fer, soit 40 0/0. C'était le 27 mars, les bourgeons étaient déjà bien gonflés et les lambourdes commençaient à entr'ouvrir leurs écailles. Connaissant les plaintes de nombreux viticulteurs qui avaient vu plusieurs coursons de Vignes détruits par ce traitement à pareille dose, je me demandai, avec crainte, si les bourgeons si avancés de mes Poiriers n'auraient pas à souffrir. Je résolus alors de ne traiter qu'un seul arbre.

Je retaillai d'abord tous les rameaux qui avaient été coupés un peu long; puis avec un pinceau, je badigeonnai mon Poirier non seulement sur les plaies que je venais de faire, mais aussi et très fortement sur toutes les coursonnes. Voulant voir jusqu'à quel point les productions fruitières pour-

raient résister à l'action corrosive du fer, je trempai entièrement une douzaine de lambourdes dans la solution. Ces lambourdes furent marquées avec une ficelle; inutile de dire que je les croyais bien brûlées.

A partir de ce moment, je visitai souvent me deux arbres et voici les remarques que je fis sur leur végétation.

L'arbre traité sembla d'abord surpris par ce badigeonnage et ne montra ses feuilles qu'une dizaine de jours après son voisin. Contrairement à ce que je craignais, les lambourdes donnèrent des fleurs absolument saines, ne présentant pas la moindre trace de brûlure. Les feuilles sortirent très vertes et conservèrent leur belle couleur pendant toute la végétation. Le Poirier qui n'avait pas subi de traitement fut jaune comme les années précédentes.

De plus, la tavelure abîma les feuilles de l'arbre non traité et fit plusieurs taches sur les fruits, tandis que, sur l'arbre sulfaté, la moindre trace de ce Champignon n'a pu être constatée.

Cette simple expérience, fait une seule fois et sur un seul point, ne doit pas faire attribuer un trop grand mérite à ce mode de traitement; mais les résultats me paraissent assez bons pour m'exciter à refaire l'essai, cette année, sur un plus grand nombre de sujets.

Je serais très heureux si les lecteurs du *Jardin* qui ont l'occasion de traiter la chlorose, voulaient aussi essayer ce procédé et communiqué au *Jardin* les résultats obtenus. Cette sorte d'enquête profiterait ainsi à un grand nombre de jardiniers, et ce serait un service de plus à rendre à l'arboriculture.

B. BAUDOY,

Chef-Jardinier à la ferme-école
du Bosc.

* *

Emplois décoratifs du Rosier Crimson Rambler. — Tout semble avoir été dit sur la valeur ornementale du Rosier sarmenteux cramoisi de Turner (*Turner's Crimson Rambler*).

Il est vigoureux, rustique, se couvre de fleurs doubles, cramoisies, se détachant bien sur un feuillage clair et lustré. Ses panicules de roses sont des bouquets tout faits. Sur un seul pied, en Angleterre, on a compté le chiffre fabuleux de 32.000 fleurs. On le greffe aisément; on le bouture de même. Il est devenu une plante à bon marché « *Forthe million*, » comme on dit outre-Manche.

Et cependant les éloges à lui décerner ne sont pas épuisés; il offre des particularités nouvelles à faire connaître.

D'abord, on commence à l'hybrider avec d'autres rosiers sarmenteux ou grimpants, et déjà des produits remarquables ont été obtenus, nous aurons bientôt l'occasion d'en parler. Qu'il nous suffise de citer les obtentions récentes de MM. Barbier, à Orléans, que nous avons étudiées chez eux en juin dernier.

Ensuite le Rosier Crimson Rambler, commence à remonter.

Aujourd'hui 40 octobre, j'ai sous les yeux chez moi un rameau couvert de fleurs. On va le fixer, le greffer. Il est permis d'espérer qu'avant peu cette variété remontera franchement.

Enfin, il faut dire quelques mots des divers modes d'emploi décoratif auxquels on peut le soumettre.

Nous en avons vu former des haies qui sont splendides lorsqu'elles sont en fleurs. Nous connaissons aussi des murs qui en sont entièrement tapissés.

Le printemps dernier, nous admirions, dans la Mayenne, une tonnelle qui était toute couverte de ses fleurs rouge cramoisi. A Cannes, même emploi sur un berceau du quartier de la Californie; mais là nous constatons un défaut grave de cette variété, qui fleurit trop tardivement sous le climat méditerranéen, lorsque la plupart des autres roses sont passées et que déjà les étrangers s'en vont.

En Champagne, nous l'employons depuis plusieurs années pour couvrir des rochers isolés sur des talus rapides. On couche les rameaux de l'année précédente qui remontent

admirablement sur le fond vert des pentes gazonnées. On en peut tirer un excellent parti.

A Lacroix, en Touraine, nous l'avons greffé sur de forts églantiers et traité comme un petit arbre en parasol. Ce ravissant arbuste était couvert en juin dernier de plusieurs milliers de roses. Le traitement qui a permis d'obtenir ce résultat est celui-ci : planter en novembre un églantier très fort, jeune, à écorce vive, rabattu à la hauteur de deux mètres au moins. Sur les pousses robustes qui se développent en tête, en choisir trois ou quatre et les greffer à œil poussant en *Crimson Rambler*. Tailler court les jeunes greffes à l'automne. Elles donneront l'année suivante une tête vigoureuse qu'on laissera pousser en toute liberté en supprimant les rameaux trop faibles.

En juin de la deuxième année, les rameaux, gracieusement arqués par leur propre poids, se couvriront, dans toute leur longueur, d'une multitude de fleurs. Aussitôt après leur floraison, on les rabattra très courts et on laissera pousser librement une série de nouveaux rameaux dressés, robustes, qui seront la réserve de la floraison suivante.

Pour obtenir tout l'effet que ces rameaux à fleurs peuvent produire, on les courbe. De simples fils de fer tirent ces rameaux vers le sol et sont attachés par de petits piquets enfoncés solidement dans le gazon.

C'est, au total, la taille à longs bois, à rameaux bisannuels, sans cesse renouvelés, comme celle des lilas et autres arbustes que l'on taille après la floraison. Nous la recommandons comme génératrice d'un élément décoratif de premier ordre pour les jardins de petite et de moyenne étendue.

(*Revue horticole*).

Ed. ANDRÉ.

*
*
*

Poire Notaire Lepin. — M. Pouillot a présenté à l'assemblée de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or, six échantillons de poire Notaire Lepin, variété mise au commerce depuis une quinzaine d'années environ. Cette poire, dégustée par

l'assemblée, a été trouvée excellente. Fine et juteuse, son goût légèrement acidulé ne fait qu'en rehausser la saveur. Elle paraît d'une conservation assez longue. L'arbre est d'une grande fertilité et paraît se recommander aux amateurs de bons fruits d'hiver.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de la Côte d'Or*).

*
*
*

Le sulfate de fer en horticulture. — En ce qui regarde l'horticulture, le sulfate de fer peut rendre de grands services dans les jardins potagers. 5 à 6 grammes par litre d'eau réussissent pour la destruction du puceron du rosier, et avec des badigeonnages à la dose de 100 grammes par litre d'eau, en opérant par temps sec, on a raison du puceron lanigère si nuisible aux pommiers. Enfin, 1 à 2 kilog. par 100 litres d'eau, pulvérisé sur les poires, provoque leur grossissement et augmente leur coloration.

(*Bulletin de la Société d'agriculture d'Autun*).

*
*
*

Le Begonia coccinea. — Parmi les plantes qui fleurissent tout l'hiver, il en est peu qui possèdent autant d'attraits que le *Begonia coccinea*, espèce d'origine brésilienne dont l'introduction en Europe remonte à 1842.

Depuis le mois d'octobre, deux forts sujets de cette superbe espèce sarmenteuse ont fait et font encore l'admiration de tous les visiteurs dans les jardins de Kew ; ils sont cultivés dans la perfection, palissés sur un treillis où ils atteignent une hauteur peu ordinaire. La floraison de cette plante est non seulement hivernale, mais perpétuelle, car d'un bout à l'autre de l'année les sujets précités produisent, presque sans interruption et en grande abondance, leurs superbes fleurs de couleur corail vif, disposées en longues panicules lâches retombant élégamment et formant avec le vert brillant de leur feuillage le contraste le plus agréable.

(*Bulletin de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise*).

Observations faites dans la commune de Brest
pendant les mois de

MARS 1900				AVRIL 1900			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1		16.5	-1.3	1		8.2	-3.
2		4.2	3.2	2		8	0.1
3		2.1	3	3		8.4	1
4		2	3.4	4		8.9	3.2
5		2.1	2	5	5 ^{mm} 2	9.2	4.2
6		5.3	0.1	6	2 1	11.3	5.1
7		8.8	1.2	7		13	1
8		8.2	2	8		15.2	0.6
9		9	3.1	9		14.2	0.7
10		9.5	2.4	10		13.2	0.5
11		9.7	3.2	11		13.1	2.9
12		9	3	12		12.2	3.2
13		10.2	3.2	13	5 9	10.4	3.1
14		10	2	14		12.6	5
15		8.2	-1	15		17.9	3.2
16		8	-1.2	16		10	2
17		8.1	-3.9	17		12.1	3.4
18		7.6	-4	18		15.8	3
19	4 ^{mm} 6	7.7	0.3	19		19.9	2.4
20	3 2	7	0.6	20		25.2	2
21		5	-5.1	21		27.6	2.1
22	0 9	5.1	-5	22		28	2.2
23		5.7	-4.9	23		22.2	5
24		5	-3.2	24		18	2.7
25		5.1	2.1	25		17	3
26		5.8	2	26		15	-1.5
27		6.2	-5 ⁽¹⁾	27		18.1	1
28		7	-3.4	28		19.3	3.2
29		9.2	-3.2 ⁽²⁾	29		20	3.1
30		8	-3.1 ⁽³⁾	30		20.2	3
31		8.7	-5.2	31			
Total	8 ^{mm} 7	M ^{mm} 6		Total	13 ^{mm} 2	M ^{mm}	M ^{mm}

(¹) Brouillard.

(²) Giboulées.

(³) Id.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

JUIN 1900

Greffage en écusson.

- Senlis* : Dimanche 3, à une heure, au Jardin.
- Barbery* : Jeudi 7, à 10 h 1/2, chez M. Boucher, maire.
- Crépy* : Dimanche 10, à 2 heures, à l'école des garçons.
- Vineuil* : Jeudi 14, à 2 heures, chez M. Ferraud.
- Betz* : Jeudi 21, à 2 heures, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 24, à 2 heures, à la mairie.
- Nanteuil* : Jeudi 28, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.